



L'armée française bloque l'information sur la guerre au Mali

Par [Ernst Wolff](#)

Mondialisation.ca, 15 mars 2013

wsws.org

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

La guerre au Mali va entrer cette semaine dans son troisième mois. Quelques 4.000 soldats français et environ le double de soldats africains combattant en collaboration avec eux au sein d'une force internationale ont conquis les principales villes au Nord Mali. Et pourtant, il n'existe guère de reportages sur les combats et presque pas de photos.

Depuis le début de la guerre l'armée française, en collaboration avec l'armée malienne, a systématiquement privé les reporters et les journalistes de toute possibilité de produire des informations objectives.

Dès le début, on a interdit à tous les journalistes internationaux de quitter la capitale Bamako où ils furent harcelés par les soldats de la junte malienne qui confisquèrent leur matériel.

Une semaine après le début de la guerre, un certain nombre de « journalistes embarqués » furent autorisés à se rendre au Nord Mali. On instruisit ces correspondants de se tenir aux côtés des unités qui leur avaient été désignées et la participation fut restreinte exclusivement aux employés des médias français nationaux.

Le 31 janvier, des officiers du renseignement malien ont confisqué le matériel de deux journalistes travaillant pour la chaîne française France24. Ces derniers avaient filmé une manifestation de soldats de la brigade des Bérets rouges qui avaient essayé de réintégrer l'armée malienne.

Le 8 février, plusieurs journalistes étrangers ont été détenus pendant des heures à Bamako par des 'Bérets verts'. Ces unités avaient organisé un coup d'Etat au Mali en mars dernier. Le photographe de Reuters, Benoît Tessier et deux autres journalistes qui furent témoins de l'incident et qui le photographièrent, furent battus et embarqués. Leur matériel et leurs téléphones portables furent confisqués.

Après la conquête de Gao, une cinquantaine de journalistes internationaux furent autorisés à entrer dans la ville en respectant des conditions strictes puis, peu de temps après, ils furent escortés hors de la ville, soi-disant en raison d'un attentat suicide sans qu'ils aient pu faire leur travail. Trois équipes de télévision qui étaient arrivées en avion à Kidal furent détenues jusqu'à leur départ à l'aéroport par l'armée française.

La chaîne de télévision française France 2 avait diffusé le 7 février sous le titre « Exactions au Mali, » un reportage de 22 minutes dans lequel 45 secondes du film étaient consacrées à

des victimes de l'armée malienne. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait réprimandé les responsables du programme en leur reprochant de porter « atteinte à la dignité de la personne humaine » en présentant des images de corps de personnes décédées.

Le 28 février, le CSA avait multiplié ses avertissements en déclarant que « des plans répétés et particulièrement insistants sur les corps de personnes décédées » étaient « difficilement soutenables » notamment pour de jeunes téléspectateurs. Depuis lors, il n'y a plus eu de reportages critiques sur la guerre au Mali à la télévision française.

La semaine passée, le rédacteur en chef du journal malien *Le Républicain*, Boukary Ndaou, a été arrêté sans mandat par les services de sécurité d'Etat maliens. Quelques heures plus tôt, il avait publié une lettre ouverte d'un soldat critiquant le président Dioncounda Traoré pour des paiements effectués au capitaine Amadou Sanogo, le dirigeant du coup d'Etat de mars 2012. Le lieu de séjour de Ndaou est inconnu et aucune accusation n'a été portée jusque-là contre lui.

Le blocage médiatique de la guerre au Mali est fondé sur l'ordre implicite du commandement de l'armée française : dès le tout premier jour, les journalistes furent gardés éloignés d'au moins 150 kilomètres des lignes de front sur tous les théâtres de guerre. Ils eurent seulement le droit de se déplacer en convoi sans pouvoir prendre de photos. Ils ne purent pénétrer dans les villes conquises qu'à la fin des hostilités et seulement quand toutes les victimes eurent été enlevées.

Des personnalités influentes des médias officiels ont plaidé en faveur d'une telle censure.

Antoine Guélaud, le directeur de la rédaction de TF1, a publiquement justifié la politique de l'armée en soulignant la difficulté de trouver « le juste équilibre entre le devoir d'informer et la sécurité des journalistes et de leurs équipes. » La guerre au Mali, a-t-il poursuivi « n'est pas une guerre conventionnelle entre deux pays, » mais vise des terroristes.

Son collègue Phil Chetwynd, rédacteur en chef à l'AFP a, en s'excusant, aussi fait référence à un « conflit compliqué et dangereux. » Un autre journaliste a déclaré qu'il valait mieux avoir un reportage d'un « journaliste embarqué » que pas de reportage du tout.

La subordination des médias français à la discipline de l'armée jouit d'une certaine tradition, notamment la censure de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962 qui a souvent été décrite comme une « guerre sans images, » vu que les médias censuraient les exactions généralisées, les massacres et le recours à la torture par les forces françaises.

Tout comme dans le cas du général de Gaulle dans les années 1960, la plus grande crainte de l'actuel gouvernement français, dirigé par le socialiste François Hollande, est qu'un sentiment anti-guerre puisse s'associer à une colère grandissante contre la politique anti-ouvrière menée par l'Etat et vienne attiser des soulèvements sociaux. C'est pour cette raison que l'armée française est déterminée à poursuivre sa politique de la « guerre sans images. »

Ernst Wolf

Article original, [WSWS](#), paru le 13 mars 2013

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © Ernst Wolff, wsws.org, 2013

Articles Par : Ernst Wolff

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca